Antée formation
apprendre autrement

TITRE PROFESSIONNEL

RESPONSABLE-COORDONNATEUR SERVICES AU DOMICILE

NIVEAU OBTENU : Niveau 5 (BAC+2)

LE MÉTIER

Le responsable-coordonnateur services au domicile organise et supervise les prestations d'aide et d'accompagnement à domicile. Il évalue les besoins des bénéficiaires, coordonne les interventions et encadre les équipes pour garantir un service de qualité. Véritable interlocuteur entre les familles, les intervenants et les partenaires, il contribue au bon fonctionnement et au développement de la structure.

LES EMPLOIS VISÉS

- Responsable-coordonnateur services au domicile
- Responsable de secteur d'aide à la personne
- Responsable de secteur services à domicile
- Encadrant de proximité



PRÉ-REQUIS

- Être attiré par les métiers des services à la personne et de la coordination d'équipes.
- Avoir le sens de l'organisation, de l'écoute et des responsabilités.
- Aucun prérequis spécifique n'est indiqué dans le référentiel RNCP pour l'accès à la certification.

DURÉE
6 mois de formation (5 semaines de stage) ou 12 mois en alternance

FINANCEMENT
CPF, Transition Professionnelle, CDD, financements FT, alternance...

Délais d'accès selon le mode de financement :

- Alternance : le délai correspond au temps nécessaire pour signer un contrat d'alternance (professionnalisation ou apprentissage) avec une entreprise d'accueil.
- Financement personnel : le délai correspond au temps nécessaire au montage du dossier avec votre conseiller de formation.
- CPF : le délai est de 15 jours minimum avant le début de la session de formation.
- Projet de transition professionnelle (PTP) : 4 mois minimum avant le début de la formation.
- France Travail : 2 mois minimum avant le début de la formation.

LIEU DE FORMATION
42 rue de la Gitonnière, 37 300 Joué-les-Tours - 02 47 67 65 18
contact@antee-formation.com

TITRE PROFESSIONNEL

RESPONSABLE-COORDONNATEUR SERVICES AU DOMICILE

BLOC 1

Concevoir et organiser une prestation de services au domicile

- Analyser les besoins des bénéficiaires et proposer des prestations adaptées.
- Assurer la gestion administrative des prestations.
- Organiser et coordonner les interventions à domicile.
- Suivre la qualité des prestations et la satisfaction des bénéficiaires.

BLOC 2

Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile

- Participer au recrutement et à l'intégration des intervenants.
- Organiser les plannings et contrôler les activités.
- Accompagner, soutenir et animer les équipes.
- Prévenir les risques professionnels et veiller à la sécurité des intervenants.

BLOC 3

Contribuer au développement de partenariat

- Représenter la structure auprès des partenaires et des acteurs du territoire.
- Développer les relations avec les professionnels du secteur.
- Coopérer avec les partenaires pour coordonner les interventions à domicile

Le titre professionnel est composé de 3 blocs de compétences (CCP) pouvant être validés séparément et capitalisés pour obtenir la certification.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à la formation s'effectue après un échange avec un conseiller de formation afin d'étudier le projet professionnel du candidat, ses besoins et les possibilités de financement.

La certification est accessible par :

- Contrat d'apprentissage
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'obtention du titre professionnel repose sur plusieurs épreuves évaluées par un jury de professionnels habilités.

- Mise en situation professionnelle : étude de cas sur poste informatique, avec constitution d'un dossier technique - 4 h 30
- Entretien technique : présentation des travaux réalisés et échanges avec le jury - 1 h 25
- Entretien final, comprenant un échange sur le dossier professionnel - 10 min
- Durée totale de l'examen - 6 h 05

L'évaluation porte notamment sur l'organisation des prestations à domicile, la gestion administrative, la coordination des équipes, la prévention des risques professionnels et les relations avec les partenaires.

Le titre professionnel est composé de 3 certificats de compétences professionnelles (CCP) pouvant être obtenus séparément.
Rattrapage en cas d'échec total ou partiel à la certification :
Dans tous nos formats de formation, un rattrapage est inclus dans le tarif global. Il s'organise lors d'un rendez-vous avec le référent de formation, qui établit si nécessaire un calendrier de révision, de préparation et de repassage de l'examen, dans les meilleures conditions pour le bénéficiaire et dans un délai permettant la validation complète de la certification en cas d'échec partiel.

Certification professionnelle TP - Responsable-coordonnateur services au domicile de niveau 5, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le code RNCP39539, dont le certificateur est le MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.